

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE COVID 19

Mesdames, Messieurs,

Selon les recommandations des autorités sanitaires pour la lutte contre la pandémie COVID19, une campagne de vaccination est organisée au sein des lycées.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires au bon déroulement de cette campagne.

- 1- Pourquoi se vacciner ?
- 2- Autorisation de vaccination
- 3- Questionnaire médical
- 4- Mentions d'information « informatiques et libertés »

Dans ce cadre, les parents volontaires, devront remplir l'autorisation vaccinale pour les jeunes de moins 16 ans.

Un jeune de plus de 16 ans pourra remplir lui-même cette autorisation.

Il faudra impérativement retourner le document signé d'autorisation vaccinale à Mme Hacault (infirmière) afin d'organiser cette opération. Tous les élèves du lycée ont été destinataires du formulaire.

Des médecins et infirmiers de la CPRAM (assurance maladie) prendront en charge cette vaccination.

Trois semaines plus tard, la seconde dose sera administrée, puis une semaine après, votre enfant sera complètement à jour de sa vaccination contre le COVID.

Je vous remercie de votre implication et votre vigilance dans la lutte contre cette épidémie.

Pour l'équipe de direction
Le Proviseur
M. AIT ELHANNA